



BILLARD-CLUB DE LA VIE

Tél. 02.51.55.61.81 Mail : billardclubvie@wanadoo.fr

Site - <https://www.billardclubvie.fr>

Salle du Marais - Rue des Marais Salants

85800 Saint Gilles Croix de Vie

Compte-rendu du comité directeur du 12 juin 2023.

Présents : Messieurs Cuzacq, Dordain, Duranteau, Oswald, Servadei, Simon, Werlé.

Excusés : Messieurs Dufour, Sciou.

Ordre du jour :

- 1) Point sur la trésorerie.
- 2) Organisation des équipes de compétiteurs pour la saison sportive prochaine.
- 3) Questions diverses.

Sous la présidence de M. Simon, M.Oswald étant secrétaire, la séance est ouverte à 9 heures 40.

- 1) Point sur la trésorerie.

Comme il en a été fait mention dans le précédent compte-rendu, de nombreux investissements ont été réalisés lors du présent exercice, pour mémoire :

- changement des tapis des billards.
- réfection des bandes de deux billards
- achat d'une machine à nettoyer les billes
- remboursement (comme chaque année) des frais de déplacements des compétiteurs, importants cette saison, en raison de l'éloignement géographique de certains clubs
- achat de nouveaux jeux de billes.

Le déficit sera en conséquence important. M.Werlé en donnera le détail lors de notre prochaine assemblée générale.

Celui-ci informe que la ville a pourvu à l'augmentation des charges supplétives pour l'exercice financier en cours (de 11 500 euros, lors de l'exercice précédent, celles-ci sont passées à 14 000 euros actuellement (occupation des locaux, électricité, ménage, entretien des locaux...)).

L'office municipal des sports (O.M.S.) a versé au club une subvention de 500 euros, les services de la ville de Saint Gilles croix de Vie une subvention de 800 euros.

La ville de Saint Gilles croix de Vie reste notre principal partenaire et nous la remercions pour son fidèle engagement sans lequel, le fonctionnement de notre club serait remis en cause

Nous n'avons rien (ce qui est peu) reçu de la part des sponsors que nous arborons fièrement sur nos maillots. Une réflexion sera engagée, quant à leur participation, la saison prochaine. En effet, l'intérêt de promouvoir ces partenaires sans un engagement ferme et régulier de leur part, pose question.

Les dépenses lors de la saison prochaine, devront être réduites (les tapis des billards ne seront pas remplacés, d'où l'importance d'en prendre soin à chaque utilisation).

Monsieur le trésorier insiste pour que les sommes dues au club, ainsi que les sommes remboursées aux compétiteurs (déplacements, repas), soient réglées au plus tard le 30 juin (fin de l'exercice financier en cours).

Les enveloppes avec les sommes à régler ou à rembourser sont disponibles dans les casiers des joueurs, merci de venir les chercher rapidement pour les adhérent(e)s qui ne l'auraient pas encore fait.

2) Organisation des équipes de compétiteurs pour la saison prochaine.

Les capitaines sont chargés de la composition de l'équipe dont ils sont responsables (joueurs et distances respectives de ceux-ci).

Une somme de 30 euros est demandée pour chaque équipe constituée.

Cette somme devra être réglée au plus tard le 30 juin (chèque adressé par le président du club).

En ce qui nous concerne, le nombre d'équipes engagées dans les compétitions « vétérans » reste inchangé : trois équipes en partie libre et deux équipes en partie trois bandes.

3) Questions diverse.

A) Gestion du bar du club.

Aucun adhérent ne s'est porté candidat pour gérer le bar du club, afin de succéder à M.Dufour qui quittera cette fonction le 30 juin 2023.

Le comité directeur fait de nouveau appel à tous les adhérents de notre association pour cette tâche, très importante pour la vie du club, sa convivialité et son financement.

B) Assemblée générale.

Celle-ci se tiendra le 21 septembre 2023 (lieu et horaires à déterminer).

Les adhérent(e)s du club qui souhaitent faire acte de candidature sont prié(e)s de se faire connaître auprès d'un des membres du comité directeur ou par courriel adressé au B.C.V. en mentionnant la fonction qu'il souhaite occuper (comité directeur, secrétariat, trésorerie, présidence...).

C) Arbitrage.

Certains membres du club souhaitent suivre une formation « arbitrage ». Cette possibilité sera étudiée par le C.D.S.B.V lors de la prochaine assemblée générale de cette instance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Le président : B.Simon.

Le secrétaire : F.Oswald.